



# L'avenir de la chasse bernoise

par Peter Juesy, Inspecteur de la chasse du canton de Berne

Ces remarques personnelles de Monsieur Juesy furent publiées en avril 2009 dans le "Rapport annuel 2008 de l'Inspection de la chasse du canton de Berne". Le document est disponible dans son intégralité sur <http://www.vol.be.ch/site/fr/jagd>.

Notre environnement s'est radicalement modifié durant le dernier siècle. La chasse n'a pas échappé à toutes ces modifications. Si la récolte du gibier était primordiale par le passé, aujourd'hui c'est la protection des biotopes restants pour le gibier qui devient prioritaire. De nombreuses espèces sauvages ont déjà disparu ou sont menacées; d'autres, par contre, se sont très bien adaptées et causent des dégâts.



© Louis Tschanz, Perrefitte (Grand Tétrás)

Les remaniements parcellaires, l'emploi de pesticides, d'engrais et la mécanisation de l'agriculture ont eu pour effets de faire disparaître des espèces qui étaient très répandues par le passé. De nombreux biotopes favorables à la diversité des espèces, comme les zones humides, les terrains secs, les haies, les tourbières et les marais ont été éliminés. Des autoroutes et des voies à grand trafic morcellent les habitats du gibier et coupent les voies de migration naturelles, empêchant de fait la propagation de certaines espèces. Le trafic est une cause

de mortalité très importante pour beaucoup d'animaux. Les citoyens ont redécouvert la nature: grâce à plus de temps libre et à l'envie de se ressourcer, les derniers endroits préservés sont utilisés pour les loisirs. Ces constats nous ont amené à étudier de plus près la possibilité de créer des zones de repos pour le gibier dans le canton de Berne, afin de minimiser les dérangements que nous causons.



© René Kaenzig, Crémines (Lynx)

Depuis quelques années, les grands prédateurs comme les lynx et les loups, ont trouvé toujours plus de lieux où s'établir en Suisse. Les effectifs en hausse ne vont pas sans générer des conflits: dégâts aux animaux de rente et diminution des effectifs du gibier chassable provoquent des conflits avec les éleveurs et les chasseurs. Dans notre paysage bernois, où la culture agricole intensive est importante, il faut essayer de trouver un équilibre entre protection et exploitation. Il est donc nécessaire de pouvoir discuter de la taille des effectifs des populations de grands prédateurs et de pouvoir définir ce qui représente un effectif supportable. Les cantons exigent depuis longtemps d'avoir la possibilité de réguler temporairement certaines espèces protégées, ceci même s'il faut observer des conditions strictes.



De nombreuses communautés d'intérêt se penchent sérieusement sur le problème précité et se font du souci pour la protection de la nature dans sa globalité. Les chasseurs appartiennent aussi à ces communautés; ils représentent toutes les couches de la population et ils sont appelés à soigner les contacts et à travailler en collaboration avec toutes les personnes qui s'occupent de la protection des animaux sauvages et de leurs biotopes. Les chasseurs peuvent faire valoir leurs opinions politiques aussi bien au niveau local que régional, là où la politique de l'environnement, la protection des habitats des animaux et la diminution de l'agriculture intensive est discutée.



© René Kaenzig, Crémines (Blaireau)

Dans la législation sur la chasse allemande, on précise que le terme de "chasseur", s'applique à une personne qui pratique la chasse en respectant l'éthique de la chasse lorsqu'il tue des gibiers, qui tient compte de l'aspect durable de son action par le fait de conserver une diversité des animaux sauvages, qui contribue à maintenir des populations de gibier en bonne santé. Le chasseur est donc également responsable de la protection des animaux et des plantes concernés par la législation sur la chasse.

Dans le livre *"La chasse dans le canton de Berne"* de 1968, la première phrase de l'avant-propos est la suivante: *"A une époque où l'homme cherche à dominer la nature en usant des moyens et des possibilités qu'une civilisation mécanique met à sa disposition, la chasse qui en subit le contrecoup demande une réadaptation"*. Cette déclaration a été

écrite il y a quarante ans ! Elle est encore valable aujourd'hui.



© René Kaenzig, Crémines (Chamois)

Par: *éthique de la chasse*, on entendait à l'origine décrire une façon de pratiquer la chasse qui soit respectueuse et effectuée par des gens qui connaissent leur art. Depuis la fin du 19ème siècle le terme éthique de la chasse a connu une évolution et il couvre aujourd'hui trois aspects principaux qui sont :

1. La protection des animaux, qui comprend l'attitude du chasseur envers les animaux en tant qu'êtres vivants qu'on ne doit pas faire souffrir inutilement.
2. L'aspect environnemental, qui exige de la part du chasseur de penser et d'agir en tenant compte de l'environnement dans sa globalité.
3. L'aspect humain, qui comprend un comportement respectueux envers autrui, qu'il soit chasseur ou non.



© René Kaenzig, Crémines (Sanglier)



Les changements de valeurs de notre société sont visibles. L'obéissance, l'ordre, la discipline, le patriotisme, la religion, la sécurité, l'acceptation etc... ont perdu de leur importance. A l'opposé, l'individualisme, l'autonomie, l'égalité de traitement, l'égalité des chances, la solidarité de groupe, l'humanité, la liberté et la tolérance ont gagné en importance. Ces changements de valeurs dans de nombreux domaines ont conduit à une perte d'orientation claire. Tout peut être remis en question et parfois plus personne ne défend un point de vue. Dans ce contexte, nous nous devons tous de prendre plus de responsabilité et d'assumer des décisions.

La chasse est aujourd'hui une tâche exigeante impliquant une grande responsabilité envers la nature et les citoyens; elle représente aussi un patrimoine de grandes traditions. Une chasseuse ou un chasseur est une personne digne, consciente de ses devoirs et respectant l'éthique de la chasse envers le gibier.



© René Kaenzig, Crémines (Chevreuil)

L'ancien conseiller d'Etat *Devet Burri* employait parfois le mot "chevaleresque" pour parler de la chasse, je trouve qu'il n'était pas tellement à côté du sujet. Les chasseurs doivent non seulement suivre des préceptes éthiques mais ils doivent également avoir de très bonnes connaissances en matière de biologie, d'écologie, de gestion du gibier, de techniques et de connaissances

spécialisées. Le chasseur moderne et d'avenir devra être capable de juger les aspects dans leur globalité, il devra également avoir des capacités en matière de communication et être en mesure de prendre des responsabilités, ces qualités seront essentielles.



© René Kaenzig, Crémines (Renard)

Si nous réussissons à démontrer à la majorité de nos concitoyens qu'une exploitation du gibier par la chasse, de manière durable et dans le respect de l'éthique et de la biologie du gibier est nécessaire, alors, la chasse se pratiquera encore pendant longtemps et son rôle sera même renforcé dans notre société.

Dans les relations professionnelles on parle d'endurance, d'ambition, de détermination, d'assiduité et de patience... et autres. Dans la pratique de la chasse il en va de même, seuls ceux qui se préoccupent vraiment du sujet, qui se forment continuellement et qui observent la nature ont du succès et, plus encore, du plaisir à la chasse.



© Louis Tschanz, Perrefitte (Chat sauvage)

Mon souhait est que la chasse bernoise tienne compte de tous ces aspects et qu'elle soit vécue et représentée de façon crédible et sans équivoque vis-à-vis de l'extérieur.



---

J'aimerais terminer mes remarques positivement et préciser que nous avons le privilège d'exercer la chasse à patente dans un canton magnifique. Quelques espèces, comme p. ex. le cerf noble et le sanglier, se répandent de plus en plus et augmentent l'attractivité de la chasse à patente bernoise. Je suis confiant dans l'avenir et persuadé que nous pourrons, ensemble, solutionner les problèmes à venir.

Lors de son discours d'investiture, le nouveau président des USA a déclaré: "*À partir d'aujourd'hui, nous devons nous relever, secouer la poussière de nos sandales et nous atteler au travail !*".



© Louis Tschanz, Perrefitte (Fouine)